

Conseil métropolitain du 23 avril 2021 :

Épidémie de COVID-19 :

Abonnements ilévia pour les étudiants : le Président, Damien Castelain, dresse un premier bilan

Plus de 10 000 étudiants ont bénéficié de ce dispositif.

Depuis le début de la crise sanitaire, la Métropole Européenne de Lille (MEL) est pleinement mobilisée pour maintenir l'activité et préserver l'économie ainsi que l'emploi sur le territoire. Cela s'est concrétisé par des mesures fortes, notamment dans le domaine des transports en commun. À compter du 1^{er} mars et jusqu'à la fin du confinement, les professionnels en première ligne contre le COVID-19 ont notamment pu bénéficier d'un remboursement ou d'un non prélèvement de leur abonnement.

Pour faire face à une pandémie qui perdure, la MEL a élargi en mars la mesure aux étudiants, durement fragilisés par la crise sanitaire. Le dispositif, qui a pris fin cette semaine, a généré 10 179 demandes de remboursement et 2 158 demandes de suspension pour un montant total de 997 000 €*.

« L'une de nos principales priorités, dès le début de cette crise, était de soutenir nos étudiants qui sont durement touchés. Aujourd'hui, la plupart sont contraints de suivre les cours à distance et subissent directement les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire. C'est pourquoi nous avons pris, en lien avec notre délégataire Ilévia, des mesures fortes pour les soutenir et leur témoigner de notre soutien durant cette période. Nous en sommes convaincus, ce sont les étudiants de la métropole qui feront l'attractivité du territoire et l'économie de demain, aussi nous nous devons plus que jamais d'être à leurs côtés ! » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

La mesure concernait à la fois le remboursement des abonnements longue durée et la suspension des abonnements longue durée.

Concernant les abonnements longue durée (10 mois, annuels et permanents) non utilisés pendant la période de novembre 2020 à mars 2021, **10 179 étudiants** ont fait une demande de remboursement. Le total des remboursements s'élève à ce jour à **803 600 €**.

Pour les étudiants dont les cours restent en distanciel jusqu'au 31/08/21, il était proposé la suspension des abonnements longue durée (10 mois, annuels et permanents,). Plus de **2 158 étudiants** en ont fait la demande pour un montant total de **193 300 €**.

*selon les demandes analysées à la date du 23 avril.

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @metropolelille

Contacts presse

Yohan Engel
Conseiller Communication du Président
Responsable du service de presse
yengel@lillemetropole.fr
+33 (0)3 20 21 21 23
+33 (0)6 82 13 57 26

Emilie Green-Leduc
Service de presse
eleduc@lillemetropole.fr
+33 (0)3 20 21 26 60
+33 (0)6 30 46 35 96